

FINANCEMENT PRIVÉ DE LA DÉFENSE

Formations courtes qualifiantes : Défense & sécurité

Depuis le 20 mars 2025 et l'événement organisé par le ministère des finances et le ministère des armées sur le financement de la défense, une grande partie des freins au financement privé de la défense ont été suspendus.

Désormais le ministère des armées a pu fédérer plus de 80 sociétés de gestion sur ces thématiques, les institutions bancaires ont nommé des « référents défense » et les organismes de notation ESG/RSE ont fait évoluer leurs critères d'appréciations sur ces thématiques.

Néanmoins les besoins d'acculturation aux contraintes et opportunités de l'économie de défense demeurent conséquents.

Cette formation qualifiante a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences permettant d'appréhender les enjeux du financement par des institutions privées (banques, assurances, fonds d'investissements) des entreprises liées au monde de la défense.

Prochaines sessions (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) :

28 et 29 mai 2026

5 et 6 novembre 2026

Durée : 2 jours

Tarif : 1590 Euros net de taxe

Inscriptions ouvertes



JE M'INSCRIS

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Présentation

Objectifs

Cette formation qualifiante a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences permettant d'appréhender les enjeux du financement par des institutions privées (banques, assurances, fonds d'investissements) des entreprises liées au monde de la défense.

Savoir-faire et compétences

Dans le contexte du développement de la « finance kaki » :

- Donner des clés de compréhension des enjeux éthiques et ESG du financement des industries de défense.
- Comprendre les contraintes économiques et juridiques du marché de l'armement et des industries duales.
- Connaitre les freins à la création de valeur au sein des entreprises de défense, mais aussi les opportunités de financement et de marché.
- Identifier les acteurs de place et comprendre leurs contraintes.
- Maîtriser les fondamentaux dans le domaine de la participation des investisseurs privés au financement de la défense
- Connaitre la structure du marché français, européen et international du financement privé de la défense.
- Connaitre les liens entre financement public et investissement privé dans le domaine de la défense.

Les + de la formation

Formation pratique et opérationnelle.

Organisation

Contrôle des connaissances

études de cas pratiques, mises en situation, analyses et critiques réalisés tout au long de la formation.

Membres de l'équipe pédagogique

Damien Concé, docteur en Droit, Ihedn SR 203 / SN AED 53

Professionnels du conseil et des industries de défense

Admission

Conditions d'admission

Pré-requis : Intérêt pour l'économie de défense, L3 de droit, économie, management, science politique

Modalités d'inscription



JE M'INSCRIS

Information : formations.courtes1@univ-paris1.fr

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre référente handicap : rafcps@univ-paris1.fr. Nous pouvons adapter le parcours de formation à votre situation.

Public cible

- Personnel des établissements de crédit
- Personnel des sociétés d'investissement
- Personnel des institutions financières publiques ou privées
- Personnel des sociétés de conseil
- Personnel en charge de l'évaluation des critères ESG/RSE
- Entreprises du secteur de la défense
- Industriels du secteur de la défense
- Étudiants ayant validé un niveau licence
- Journalistes

Tarifs

1 590 euros net de taxe

Intra possible : formations.courtesy@univ-paris1.fr